

## **Séance du conseil communal du 27 septembre 2023**

Présents : GOERES Jill, bourgmestre ; CLASSEN Norbert, échevin ; WOHLFART Nathalie, échevine ; BOHNENBERGER Emile, FISCH Laurent, KARTHEISER Gilles, PESCH Max, SCHMIT Nico et WINTERSDORF Bibi ; conseillers ; KRING Alain, secrétaire.

Absent(e)s excusé(e)s : //

### **Ordre du jour**

#### **En séance publique**

1. Signature des délibérations de la dernière séance
2. Décision sur la création de commissions communales
3. Décision sur la résolution concernant l'enregistrement et la publication des séances publiques du conseil communal
4. Approbation d'un contrat de location pour la mise en place d'un container sur le terrain situé derrière le château d'eau à Altrier
5. Approbation d'une convention avec Monsieur Lenertz Paul concernant l'achat d'un terrain de chemin public le long du CR129 à Zittig
6. Approbation d'un crédit supplémentaire pour les travaux d'infrastructure dans la localité de Hersberg
7. Approbation d'un crédit supplémentaire pour les études dans le cadre du projet "Wandpark Mëllerdall".
8. Approbation d'autres crédits supplémentaires dans le budget extraordinaire
9. Ajustements de crédits dans le budget ordinaire
10. Décision de faire usage d'un droit de préemption
11. Approbation d'un plan de lotissement à Altrier
12. Approbation d'une concession de columbarium dans le cimetière de Hemstal
13. Questions des membres du conseil communal et des citoyens

#### **A huis clos**

14. Nomination d'un nouveau représentant auprès du service social régional de Beaufort
15. Désignation d'un candidat pour la représentation au sein du conseil d'administration du CGDIS
16. Désignation de candidats pour la représentation à la commission régionale des loyers du canton d'Echternach

#### **En séance publique**

Point 2 : A l'unanimité, le conseil communal a décidé la création des commissions consultatives suivantes :

- Commission du vivre-ensemble interculturel - " Kommissioun vum Zesummeliewen "
- Commission de la culture et du tourisme
- Commission du développement durable
- Commission des sports et des loisirs

Avec sept voix et deux abstentions (Classen et Schmit), il a également été décidé de créer une commission de la mobilité et des transports.

Point 3 : Lors de la séance du conseil communal du 12 juillet 2023, le conseiller communal Gilles Kartheiser avait déposé une résolution pour l'enregistrement et la publication futurs d'un fichier audio des séances publiques du conseil communal. Selon les informations recueillies entre-temps par le collègue échevinal, un effort technique considérable est nécessaire à cet effet. En outre, il a été constaté qu'à l'exception de la ville d'Echternach, aucune commune de l'Est ne publie des publications audio ou vidéo des séances du conseil communal. C'est pourquoi le collègue échevinal a proposé de publier à l'avenir les comptes rendus des conseils communaux sur le site Internet de la commune dans un délai d'un mois après la date de la séance et de renoncer à la place à un enregistrement. Avec cinq voix, deux abstentions (Fisch et Pesch) et deux voix contre (Kartheiser et Wintersdorf), cette proposition a été acceptée par le conseil communal.

Point 4 : En lieu et place du conteneur de l'institut agricole IBLA, Monsieur Jeff Weydert a l'intention d'installer un conteneur aménagé en magasin de village derrière le château d'eau à Altrier. Le montant annuel du bail s'élève à 600 €. Le contrat de bail correspondant est approuvé par tous les membres du conseil communal.

Point 5 : A l'occasion de la réfection et du redressement de la route du CR 129 à Zittig, l'administration des Ponts et Chaussées a effectué une levée des emprises de rue. Selon le métré correspondant, un terrain d'une superficie totale de 1,00 ares est cédé par M. Lenertz sur toute la longueur de la route, d'une surface totale de 1,00 ares. L'indemnisation financière correspondante s'élève à un total de 700 €. La convention d'achat y relative a été approuvée par tous les membres du conseil communal.

Point 6-8 : Des frais supplémentaires imprévus ont été occasionnés lors de l'exécution de certains projets ou de diverses acquisitions. Le conseil communal a décidé à l'unanimité d'adapter les crédits budgétaires suivants :

- Travaux d'infrastructure dans la localité de Hersberg : 93.038,12 €.
- Parc naturel du Mullerthal - participation au parc éolien du Mullerthal : 10.000,00 €.
- Achat d'une nouvelle voiture pour le service technique : 40.000,00 €.
- Aménagement d'installations sanitaires à la Becher Gare : 70.000,00 €.
- Pose de nouveaux tuyaux d'eau et de canalisation dans la rue "an der Gruecht" à Rippig : 50.000,00 €.
- Transformation du chauffage central à Altrier : 37.608,56 €.
- Achat d'un lave-vaisselle mobile pour les manifestations : 782,44 €.
- Réparation et réfection de la voirie vicinale : 20.000,00 €.

Point 9 : Au cours de l'année, certains postes budgétaires courants se sont avérés insuffisants. Les ajustements correspondants ont été adoptés à l'unanimité par le conseil communal.

Point 10 : Le conseil communal a décidé de renoncer à son droit de préemption sur un terrain situé à Graulinster, inscrit au cadastre sous le numéro 72.

Point 11 : Un plan de morcellement d'un terrain situé à Altrier, op der Schanz, inscrit au cadastre sous le numéro 17/2360, qui sera divisé en 4 lots de construction, a été approuvé avec toutes les voix.

Point 12 : Une concession funéraire pour une durée de 30 ans a été accordée à une famille de Hemstal pour un caveau de columbarium au cimetière de Hemstal.

Point 13 : Questions des membres du conseil communal et des citoyens

Le conseiller Max Pesch s'est enquis de la déclaration du conseil échevinal. L'échevine Nathalie Wohlfart a expliqué que trois réunions de citoyens seraient prévues et que la déclaration du conseil échevinal serait ensuite rédigée avec les idées propres et les connaissances acquises lors des réunions de citoyens.

Le conseiller Gilles Kartheiser a voulu savoir comment se présentait le planning du personnel à l'avenir, étant donné que les effectifs sont assez limités, tant au niveau du service technique que de l'administration. La bourgmestre Jill Goeres a informé le conseil communal qu'un poste supplémentaire sera créé à court terme au service technique et qu'une personne supplémentaire sera également recrutée à moyen terme au sein de l'administration.

A huis clos

Point 14 : Aucune candidature n'a été déposée pour le poste vacant de représentant auprès de l'office social régional à Befort, de sorte qu'un nouvel appel doit être lancé.

Point 15 : Au scrutin secret, le conseil communal a décidé à l'unanimité de proposer Monsieur Mathis Ast, échevin de la commune de Wormeldange, comme représentant au conseil d'administration du CGDIS.

Point 16 : En tant que bailleur, Norbert Classen a présenté sa candidature pour la représentation correspondante au sein de la commission régionale des loyers du canton d'Echternach.